



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

psychotropes

Question écrite n° 85544

Texte de la question

M. Yvan Lachaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la consommation excessive de psychotropes au niveau national et alarmante dans le département de la Somme. Inquiet des statistiques énoncées suite à une étude publiée en 2003, mais dont les données brutes ne justifient pas les écarts de consommation entre les différents départements, il souhaite connaître l'impact et les premiers résultats de la campagne menée par l'État et la CNAM pour réduire cette consommation. Il s'étonne par ailleurs de la contradiction apparente entre cette politique de sensibilisation et les tendances au dépistage systématique des troubles mentaux chez les jeunes notamment, dépistages qui aboutissent à psychiatriser tous les problèmes de l'existence là où il n'y a que passage d'une phase naturelle de leur vie, et qui dans bien des cas aboutissent à une consommation supplémentaire de psychotropes.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85544

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 février 2006, page 1481